

Diplôme du Centre Michel Serres

La garantie d'une signature :
le Centre Michel Serres
a été créé par heSam
Université qui regroupe
l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, Arts et
Métiers ParisTech, le Cnam,
l'ESCP Europe, l'ENSCI - Les
ateliers, l'EHESS, l'EPHE,
l'Ined, etc.



LA VOCATION DU CENTRE MICHEL SERRES

Il a été créé pour développer des actions de formation, au niveau master, caractérisées par leur dimension interdisciplinaire. Elles associent les sciences humaines et sociales, dans leur diversité disciplinaire (anthropologie, économie, géographie, histoire, philosophie, sociologie, démographie, etc.) avec les sciences pour l'ingénieur, le design et l'architecture, les sciences de gestion et le management, et enfin l'art et le patrimoine.

Cette interdisciplinarité est plus que jamais nécessaire au traitement de questions stratégiques qui se posent aux entreprises et aux institutions publiques et privées, nationales et internationales.

LE DIPLÔME DU CENTRE MICHEL SERRES

C'est un diplôme d'établissement au niveau bac+5. Il est ouvert aux titulaires d'une **licence** (ou d'un bachelor), **quelle que soit la discipline de ce diplôme**. Il peut aussi être préparé à la suite d'un **master**; dans ce cas des aménagements sont envisageables, au cas par cas. La durée nominale du cycle de préparation à ce diplôme est de 2 années universitaires.

L'OBJECTIF DE CETTE FORMATION

Il est de préparer ceux qui en suivent le cursus à devenir des **acteurs de changements**, des **facilitateurs de processus innovants dans des organisations publiques et privées**. Ils devront, en particulier, avoir la capacité d'imaginer des réponses originales par rapport aux tendances dominantes.

Au nombre des défis susceptibles d'être abordés dans les projets d'innovation menés par des groupes interdisciplinaires d'étudiants, on peut citer : l'accès à l'éducation et à la culture pour tous, l'allongement de la durée de la vie, les évolutions divergentes des territoires (concentrations urbaines vs désertification rurale), l'accès à la santé en milieu isolé, les mutations climatiques, la transition énergétique, les effets de la diffusion généralisée des technologies numériques, etc.

L'abord de ces problématiques ne peut être qu'**interdisciplinaire**. Cela correspond à la démarche du Centre Michel Serres qui s'appuie sur trois principes directeurs de toute approche innovante :

- Quel que soit son objet ou sa nature, l'innovation émerge de l'association de divers champs de connaissances, par un décloisonnement et une fertilisation mutuelle. Un postulat fondateur est que toutes les sciences et tous les parcours peuvent y contribuer.
- Elle s'inscrit dans une culture marquée par l'ouverture au monde, le sens du réel, la

créativité et le goût de l'audace, la mesure et l'acceptation du risque.

- Elle s'appuie sur des processus singuliers de gestion, et mobilise des réseaux institutionnels et sociaux.

LE PARCOURS DE FORMATION

Il s'organise sur 4 semestres (S1 à S4).

Avec plusieurs types d'activités :

- Des projets d'innovation interdisciplinaires, proposés par des acteurs économiques, sociaux ou culturels, publics ou privés et conduits chacun par un groupe d'étudiants, pendant un semestre, avec un encadrement ad-hoc. Ces projets occupent au moins 50 % de la charge de travail des étudiants sur les semestres concernés, c'est-à-dire S1 et S4.

- Des cours et des travaux dirigés proposés aux étudiants, selon une formule pédagogique classique. Les étudiants choisissent sur deux semestres (S2 et S3) les cours et travaux dans 4 des 5 domaines proposés :
 - Sciences cognitives
 - Sciences humaines et sociales
 - Culture numérique
 - Management de projets et management des organisations
 - Design et architecture

- Des projets de connaissance, collectifs (S1) ou individuels (S3, S4). Les étudiants définissent eux-mêmes, en relation avec la direction des enseignements, la nature et les thèmes des travaux qu'ils vont mener et/ou des enseignements qu'ils vont suivre.
- Un stage en entreprise ou en institution publique ou privée est prévu en deuxième partie de S4. Il peut se prolonger au-delà du mois de juin.

LES MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'une licence (ou actuellement en L3) doivent envoyer, par mail à cms@hesam.eu, un dossier comprenant :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Les relevés de notes obtenues au cours des trois dernières années d'études

Les étudiants présélectionnés par le jury d'admissibilité sur la base du dossier auront ensuite un entretien avec le jury d'admission.



Centre Michel Serres

151 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris - Plus d'infos : cms@hesam.eu - www.hesam.eu